SYSTÈMES CERTIFIÉS DE PROTECTION INCENDIE

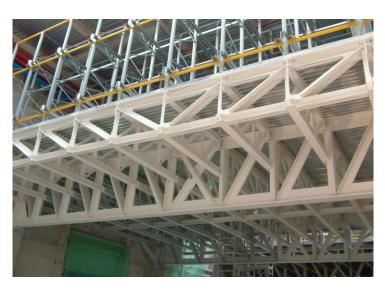
La prévention des incendies exige toujours la plus grande attention, tant durant la phase de conception du bâtiment, que lors de la construction elle-même car pour bien construire, il faut tenir compte de la sécurité.

Les règlements de sécurité ont pour but :

- d'éviter la naissance, le développement et la propagation de l'incendie,
- de limiter l'extension de l'incendie,
- d'assurer la stabilité en cas d'incendie des éléments structurels,
- d'éviter la transmission de l'incendie aux bâtiments voisins,
- d'assurer la sécurité et l'évacuation des occupants,
- de faciliter l'intervention des pompiers,
- de réduire les pertes d'exploitation.

BGV sarl propose des solutions de protection incendie passive certifiées et conformes aux dernières réglementations internationales avec une série de systèmes extrêmement complets tels que :

- dalles de plâtre, peintures, enduits, panneaux de laine minérale pour la protection des structures métalliques, béton armé et bois
- murs en plaques de plâtre certifiés pour compartimentage vertical
- faux plafonds pour compartimentations horizontales
- conduits de ventilation et de désenfumage
- > conduits pour la protection des plantes
- protection des passages à niveau de canalisations ou de câbles électriques









Domaines spécifiques :

bâtiments civils et industriels, bâtiments hospitaliers et scolaires, installations d'hébergement et touristiques, théâtres, musées, centres commerciaux, parkings, centrales thermiques, industrie pétrochimique, entrepôts de stockage de produits inflammables, constructions navales et ferroviaires.















